

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL Le 6 novembre 2012

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2011 :

La municipalité de St-Samuel complétait, en date du 31 décembre 2011, son exercice financier avec un surplus 37 768 \$

Le surplus accumulé est de 134 838 \$ après affectation à des dépenses en immobilisations. Le rapport financier 2011 fut adopté par résolution le numéro 2012-03-038 et il est disponible à la municipalité pour consultation.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2012 :

Le 20 décembre 2011, les membres du conseil adoptaient les prévisions budgétaires de 2012 qui prévoyaient des recettes et des dépenses de 922 716,00 \$ Au moment d'écrire ces lignes des travaux d'envergure sont en cours de réalisation. Cependant nous sommes en mesure de prévoir que l'équilibre budgétaire sera réalisé. La municipalité n'a aucun déficit accumulé et la marge de crédit a passé l'année 2012 à zéro.

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2012 :

En 2012, la municipalité a investi dans un garage municipal et dans un entrepôt d'abrasif. La décision de bâtir sur l'extrémité du terrain des loisirs nous permettais d'économiser plus de 50 000\$. Le financement du garage prévoit un emprunt de 98 000\$ répartie sur 5 ans. Les coûts d'aménagement du chemin pour s'y rendre ainsi que l'aménagement du terrain sont financés à même le budget de voirie. Le financement de l'entrepôt d'abrasif est assuré par un surplus accumulé de 31 791 provenant de la construction de la garderie.

La municipalité a également investit dans le réseau routier. Le rang 2 se voit accordé la plus grosse enveloppe à près de 200 000\$.

Nous avons également fait l'acquisition d'une pelle mécanique au montant de 68 410\$ payable en 3 versements égaux sur 3 ans dont le 1^{er} versement est absorbé par le fonds de roulement.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AU BUDGET D'OPÉRATION 2013 :

Les membres du conseil travailleront en novembre et décembre à la confection du budget 2013 et tenteront de fournir les services requis par les contribuables à un taux de taxe raisonnable et compétitif avec les municipalités comparables.

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2013 :

En 2013, nous pouvons penser que les priorités seront les suivants :

- A) Recouvrement bitumineux du rang 2 dépendamment des aides financières reçues.
- B) Conclusion et décision pour le dossier égout du village.

INDICATIONS QUANT À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL:

En 2012 la rémunération des membres du conseil n'est pas basée sur un taux fixe annuel. La rémunération est calculée en fonction des critères suivants :

Présences aux assemblées régulières et spéciales

Présences aux réunions d'études

Niveau de responsabilité aux dossiers locaux et régionaux

Répondant quant à certains secteurs d'activités de la municipalité

Pour la période du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012 la rémunération des membres du conseil est la suivante :

René Mongrain	7 880,53\$		Félix Beaurivage	2 474,11\$
Denis Lampron	2 933,87\$		Grégoire Bergeron	3 311,52\$
René Bergeron	2 623.26\$,	Léo Gauthier	2 889,18\$
Manon Beaudet	2 600,92\$			

CONCLUSION:

Enfin, en décembre, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, je vous présenterai officiellement le budget 2013 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations et la taxation pour la prochaine année.

Soyez assurés, que nous ne ménagerons pas nos efforts pour vous offrir des services municipaux qui répondent le plus adéquatement à vos attentes et à vos besoins et ce, aux plus bas coûts. Vos élus(es) municipaux recherchent constamment le juste équilibre entre le plus haut niveau de service et l'effort fiscal des contribuables. Nous continuerons de nous préoccuper de votre bien-être dans la mesure de nos moyens et de vos besoins.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ ET DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$, SI L'ENSEMBLE DES CONTRATS EST DE PLUS DE 25 000\$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT.

Gesterra 83 441\$
Régie incendie 69 740\$
MRC d,Arthabaska 61 832\$
Sûreté du Québec 37 238\$
Smith Asphalte 59 032\$
Carrière PCM 42 612\$
Gauvin Équipement 68 410\$

Le maire, René Mongrain



Garderie les Trésors de Sam

Centre de Services à la Communauté de St-Samuel

Levée de fonds Vente; Sac de sport



Caractéristiques ;

- Dimensions; 20"X16"
- Poids; 80 grammes
- Fait en polypropylène, résistant à la déchirure et à l'eau.
- Œillets renforcés au bas
- Deux cordons servant à refermer le haut du sac et de bretelle style "Sac à dos"
- Bandes réfléchissantes à l'avant.
- Poignée sur le dessus du sac
- Lavable à la machine à laver

Coûts:

- 1 pour 6 \$
- 3 pour 15 \$

Points de ventes;

- Garderie les Trésors de Sam 489, rang 3 Ouest 819 353-1863
- Bureau municipal 140, rue de l'Église 819 353-1242
- Bibliothèque Municipale
 143, rue de l'Église
 819 353-2642



Pour informations; Garderie les Trésors de Sam / CSC Saint-Samuel 489, rang 3 Ouest
Saint-Samuel (Québec) GOZ1G0
819 353-1863
centreserv@telwarwick.net



Recherchons "nounou" à la maison!!!

Sympathique famille de Saint-Samuel composée de 5 personnes dont 3 enfants, 2 parents et un chien, recherche femme dynamique, instruite, débrouillarde et de confiance. Besoin de disponibilité 3 jours fixes par semaine (à partir de janvier 2013) pour s'occuper d'un bébé d'un an durant le jour, faire l'aide aux devoirs d'un enfant de la 2^e année du primaire, préparer le repas du souper et faire quelques tâches ménagères. Recherchons une personne fiable, possédant une voiture, car possibilité de devoir aller chercher l'enfant #2 à la garderie. Salaire à discuter lors de l'entrevue.

Personnes intéressées et sérieuses seulement,

Katherine & Guillaume; 819 225-4334

Congélateur 52" blanc, 15 ans d'usage 100 \$ négociable Françoise Bergeron, 819 353-1678



Invitation spécial à tous les membres de la FADOQ de Saint-Samuel et à tous ceux et celles qui ont le cœur jeune.

Invitation pour le 8 décembre 2012 Souper à 18h au Centre le Samuelois, au coût de 15\$, suivi d'une soirée de danse

Apporter votre bonne humeur et votre breuvage.

Réponse avant le 28 novembre 2012



Bienvenue à tous! Réal; 819 225-8412 Armande; 819 353-2557

L'Hiver, moi j'utilise mon bac brun!



Le camion de collecte suspend ses activités pendant l'hiver, votre bac brun ne devrait pas être remisé pour autant!!!! Bien au contraire!

Jusqu'à la mi-avril, date à laquelle la collecte des matières organiques reprendra, nous vous invitons à accumuler vos résidus de table dans votre bac brun. Ainsi, vous contribuerez à améliorer grandement le taux de matière détournée de l'enfouissement.

Saviez-vous que:

- 1. Chaque tonne de matière enfouie coûte 50% plus cher à votre municipalité par rapport aux coûts de traitement pour sa valorisation (matières organiques et recyclables).
- 2. Le gouvernement récompense les municipalités les plus performantes en leur redistribuant une plus grande part des sommes qu'il perçoit sur chaque tonne enfouie.
- 3. Les résidus de table représentent un poids considérable vu leur taux d'humidité.

L'impact de cette matière déposée tout au long de l'année dans le bac brun, est donc beaucoup plus important qu'on le pense sur la réduction de nos déchets.

4. Les froids de l'hiver éliminent tout risque d'odeur pour la matière déposée en vrac dans le bac.

Petit truc!

Placez quelques feuilles de papier (journal ou autres) dans le fond de votre bac afin d'éviter que pendant la période de gel, la matière n'adhère aux parois.

Pour toute autre question sur les matières résiduelles, Visitez www.gesterra.ca



Le Salon des achats de Noël





de Sainte-Clotilde-de-Horton



Samedi 24 novembre : 10 h à 16 h Dimanche 25 novembre : 12 h à 16 h

Centre communautaire de Sainte-Clotilde-de-Horton (1, rue du Parc)



Plus d'une vingtaine d'artisans sur place!



Entrée libre





















Information: 819 336-5344 poste 2



Noël au Moose Dimanche 2 décembre 2012

Ne manquez pas la parade du père-noël dans les rues du village à compter de 13h30.

Nous invitons tous les citoyens (membres et non membres)

à participer en grand nombre à cet événement pour le rendre MAGIQUE aux yeux des tout-petits!!!

* Distribution de bonbons à tous les enfants présents *

* Tirage d'un bas de Noël géant *

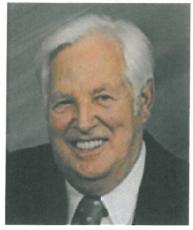
* Distribution des cadeaux vers 14h30 *

(Cadeaux aux enfants Moose seulement)



Pour informations : Armande Denoncourt (353-2557) ou Chantal Dionne (353-1486)

A la mémotre de nos disparus(es)



Lionel Sauriol 1929 - 27 janvier 2012



Pourquoi serai-je hors de votre pensée? Parce que je suis hors de votre vie ? Je vous attends. Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. Vous voyez. Tout est bien.

Extrait Cannon Scott Holland



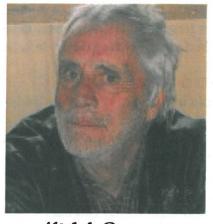
André Chassé 1944 - 9 septembre 2012



Camille Martin 1928 _ 1 mars 2012



Élizabeth Désilets 1921 - 7 avril 2012



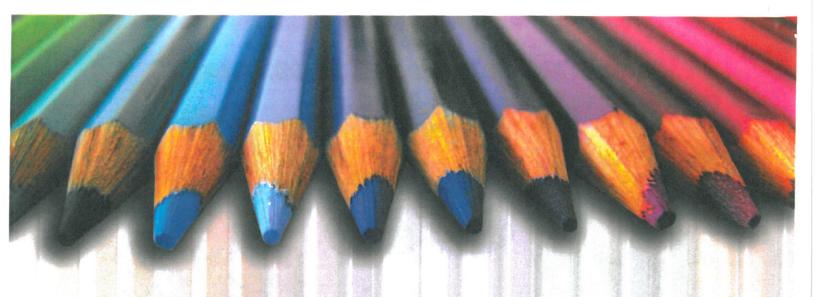
Michel Bergeron 1939 - 25 mai 2012



Maurice Lahaie 1927 - 20 août 2012



Fernande Arseneault Girard 1937 - 30 octobre 2012



CONCOURS DE LOGO POUR LA POLITIQUE FAMILIALE DE SAINT-SAMUEL

Le comité famille de Saint-Samuel composé de Monique Houle, Armande Denoncourt, Colette Bergeron, Lucie Maheux, Antoinette Bergeron, Suzanne Gastonguay, Denis Lampron, Réal Gendron, Lucien Therrien, et Grégoire Bergeron (responsable des questions familiales), souhaitent se doter d'un logo représentant la famille et les aînés afin d'identifier les valeurs de la Municipalité dans ses futures communications et publications.

CRITÈRES DU LOGO RECHERCHÉ

- Qui s'inspire de la définition de la famille retenue par la Municipalité :
 - « La famille, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée ou intergénérationnelle, dans le concept de permanence dans la relation parent-enfant, est à l'origine de l'éducation et de la socialisation des individus dans notre communauté »;
- Qui comble tout l'espace disponible sur une feuille de papier ou un carton blanc de 8,5" X 11";
- Design épuré;
- Nombre illimité de couleurs.

DÉTAILS DU CONCOURS

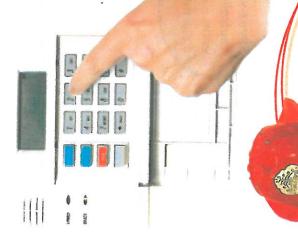
- Votre idée de logo devra être acheminée au plus tard le 13 décembre 2012, 16 h, au bureau municipal situé au 140, rue de l'église;
- Veuillez inscrire votre nom et numéro de téléphone au bas de la page de votre participation;
- Le concours est ouvert uniquement aux citoyens de Saint-Samuel, de tous âges.

PRIX À GAGNER

■ 100 \$ en argent.

Un comité de sélection du département graphique de la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CLD) effectuera une présélection des participations avant de les soumettre ultimement au comité famille pour la détermination du logo gagnant. Toutes les propositions de dessins déposées deviennent la propriété du comité famille de Saint-Samuel et seront publiées dans la future Politique familiale.

Connaissez-vous le fonctionnement de votre système d'alarme?



La Division sécurité incendie vous rappelle que plus de la moitié des utilisateurs de systèmes d'alarme ne maîtrisent pas leur fonctionnement.

Il est capital de comprendre le fonctionnement de votre système d'alarme et ceci inclut le processus de neutralisation en cas de déclenchement d'une alarme non

fondée.

FUMÉE-INCIDENT

DÉTECTION PAR VOTRE SYSTÈME D'ALARME ENVOI DES DONNÉES (LE SYSTÈME D'ALARME MONOPOLISE LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE) RÉCEPTION DES DONNÉES PAR LE CENTRAL DE TÉLÉSURVEILLANCE TRANSFERT DE L'ADRESSE ET DU TYPE D'APPEL AU 9-1-1 TRANSFERT DES APPELS PAR LE 9-1-1 AUX SERVICES D'URGENCE (POMPIERS, POLICIERS & AMBULANCIERS)



Afin d'éviter les alarmes non fondées



Victoriaville

Service de la sécurité publique Poste de pompiers Fernand-Giguère

175, boulevard des Bois-Francs Sud Victoriaville (Québec) G6P 4S5

Téléphone : 819 752-5535 Télécopieur : 819 752-3266

POUR VOTRE SÉCURITÉ...



Selon les statistiques, plus de la moitié des utilisateurs de systèmes d'alarme ne connaissent pas le fonctionnement et les dispositifs de sécurité (incendie ou intrusion) y étant raccordés ou ne s'en souviennent plus.

Nous avons même constaté que certains citoyens ne savent même pas s'ils sont raccordés ou non à un central de télésurveillance.

Savez-vous neutraliser votre système d'alarme



Quelle protection est couverte par le système d'alarme (incendie, intrusion, ou les deux)?

À quels endroits sont situés es équipements de détection (avertisseurs et détecteurs)?

Quel est le fonctionnement du clavier d'alarme? Est-ce que le système d'alarme est raccordé à un central de télésurveillance ?

Au même titre que les avertisseurs à piles, les détecteurs d'incendie reliés à un système d'alarme ont une durée de vie maximale de 10 ans.



40 % des appels sont des alarmes non fondées.

Le temps consacré à ces appels non fondés implique des coûts d'opération pour la ville et a un impact sur le temps d'intervention d'une réelle situation d'urgence pour laquelle des vies pourraient être en danger.

Les détecteurs peuvent s'enclencher s'il y a trop d'humidité (douche, canícule, etc.) ou de poussière en suspension et, bien sûr, de la fumée de cuisson.

Pour éviter des problèmes, la Division sécurité incendie recommande un entretien minimal à tous les 24 mois dans le secteur résidentiel et à tous les 12 mois dans les secteurs commercial et industriel.

Communiquez avec des professionnels de l'alarme!

NE JAMAIS ANNULER L'ALARME



Un des problèmes importants est attribué au système d'alarme qui monopolise complètement la ligne téléphonique du bâtiment afin de transmettre le signal au central de télésurveillance.

Nous conseillons de vérifier la procédure efficace auprès d'un technicien pour éviter une alarme non fondée.



Voici quelques moyens à étudier :

- Utiliser le numéro d'urgence du central de télésurveillance programmé sur votre cellulaire
- ✓ Mémoriser le code de sécurité
- Programmer le système d'alarme avec un délai maximal de 30 secondes pour la transmission de l'alerte (la compagnie d'assurancehabitation doit accepter ce délai)
- Mettre à jour les personnes à contacter inscrites au central de télésurveillance
- Vérifier annuellement les piles en cas d'une panne électrique

BUREAU MUNICIPAL:

140, rue de l'Église Saint-Samuel G0Z1G0

Internet: www.saint-samuel.ca

Téléphone: 819 353-1242 Télécopieur: 819 353-1499 Courriel: info@saint-samuel.ca

HEURES D'OUVERTURES:

Lundi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 15 h 30

MEMBRES DU CONSEIL:

René Mongrain, maire	819 353-1206
Denis Lampron, conseiller	819 353-1610
Grégoire Bergeron, conseiller	819 353-2203
Félix Beaurivage, conseiller	819 353-2153
Léo Gauthier, conseiller	819 353-2853
Manon Beaudet, conseillère	819 353-1963
René Bergeron, conseiller	819 353-2535

Suzie Constant, directrice générale et loc	info@saint-samuel.ca		
Diane Beauchesne, inspectrice en bâtime	ent, Jeudi seulement,	permis@saint-samuel.ca	
Jean-Noël Houle, inspecteur en voirie,	BB	819 795-5036	
Marc Paquet, responsable du centre Le S	amuelois,	819 353-1508	
SPAA plainte de chien, chien perdu, chier	n errant,	819 758-4444	
Comité de l'Âge d'Or :	Réal Gendron, président	819 225-8412	
Comité des axes de la pastorale :	Gilles Lapointe, prêtre	819 353-2205	
Centre de service à la communauté :	Danielle Riel Désilets,	819 353-1863	
Chorale:	Colette Bergeron,	819 353-2918	
Corporation de développement	00.010.00.00.011,	010 000-2910	
de Saint-Samuel (CDSS) :	Denis Lampron,	819 353-1610	
École:	Nathalie Coutu,	819 353-1619	
Fabrique et Marguilliers :	Antoinette Bergeron,	819 353-2201	
Comité des loisirs :	Maxime Arseneault,	819 353-1455	
Femmes Moose:	Armande Denoncourt,	819 353-2557	
Hommes Moose:	Félix Beatty,	819 225-4285	
	The state of the s	TIT MAN TEUU	

Service incendie :	911	Bureau de poste :	819 353-2280
Urgence:	911	Garderie :	819 353-1863
Info Santé :	811	École Centrale :	819 353-2378
Police:	819 752-4545	Presbytère :	819 353-2205
Ambulance:	819 758-1592	Municar:	819 758-6868

Érick Bergeron

		Nove	embre	2012		
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Matières compostables Matière recyclables Déchets solides Collecte de feuilles

Bibliothèque [Mardi; 18 h 30 à 20 h 30]

819 353-2642

20 novembre : DERNIÈRE COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

,